Juin 2004

Numéro 32

lettre de liaison

Editorial

Nouvelles des sites
- L'étang de Chabannes 2
- Landes de Bramefant 3
- Mégaphorbiaie de Chamboret 3

Vie de l'association
- Quelle est votre nature ? 4
- Une nouvelle espèce 4
- Brèves 5
- Bulletin d'adhésion 7
- Le Limousin côté nature 9
- De nouvelles landes et tourbières préservées sur le site Natura 2000 9
- Bilan foncier 10

Agenda 12

Réserve naturelle
- La Gazette n°16 : feuillet joint

Réédition du Limousin côté nature

voir en page 9

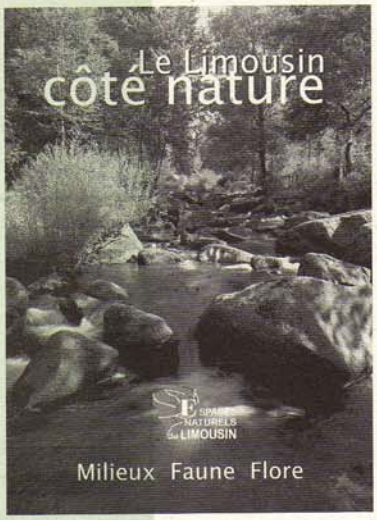

éditorial

Pierre SELIQUER
Directeur du Conservatoire

En signant l'acte d'acquisition de l'Etang de Chabannes en Corrèze, le Conservatoire vient de se rendre propriétaire d'un site naturel exceptionnel, assurément l'un des lieux phares de la région en matière de patrimoine naturel.

En s'opposant ainsi à un agent immobilier qui aurait en grande partie altéré ce site, le Conservatoire a réussi à sauvegarder un écosystème rare et démontre par la même occasion que la maîtrise foncière a toute sa place dans les politiques de conservation durable de notre patrimoine naturel. Cet achat de 165 000 euros n'aurait pas pu se réaliser sans le soutien financier de l'Union européenne, du Conseil Régional du Limousin, du Conseil Général de la Corrèze et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. A site exceptionnel, mesure exceptionnelle.

Comme vous le constatez, ce sont des fonds publics qui nous permettent de réaliser cette opération. Depuis près de 5 ans maintenant, nous avons entamé un travail de fond pour élargir notre panel de partenaires financiers publics. Outre l'Union Européenne, l'Etat et le Conseil Régional qui sont des partenaires habituels, le Conseil Général de la Haute-Vienne amplifie son aide en notre faveur, les Conseils Généraux de la Creuse et de la Corrèze nous ont rejoint ainsi que les deux Agences de l'eau.

Je voudrais saisir l'occasion de cet éditorial pour rappeler combien nous avons besoin de financements d'origine privée pour mener à bien nos missions, notamment l'acquisition d'espaces naturels. Dans le contexte budgétaire actuel défavorable, votre Conservatoire éprouve des difficultés pour mobiliser par exemple des crédits destinés à la maîtrise foncière des forêts naturelles dans les gorges de la Dordogne. Aujourd'hui nous ne maîtrisons que 85 ha de ces espaces exceptionnels en Limousin et ce sont près de 30 ha que nous souhaitons acquérir à Soursac et Saint-Pantaléon-de-Laplaud mais qui sont " stockés " par la SAFER faute de rassembler les 30 000 euros nécessaires à leur acquisition.

Les procédures publiques de demandes de subventions sont extrêmement longues et de plus en plus complexes. En outre, nous ne recevons la totalité des fonds souvent qu'une année après l'acquisition réelle du bien, ce qui entraîne une avance en trésorerie toujours lourde et pénalisante. Pour ces raisons, l'appel aux fonds privés est une nécessité. De ce fait, nous entamons deux démarches parallèles. L'une avec Henri SKROBOT, administrateur du Conservatoire, qui vise à sensibiliser des mécènes afin de mobiliser des crédits destinés à la maîtrise foncière, l'autre qui consiste à solliciter l'ensemble de nos adhérents, notamment en leur proposant de participer à une souscription dont les modalités restent à définir. Nous souhaitons également affecter en priorité le montant de chaque cotisation à la maîtrise foncière. Ainsi, grâce à vos dons et à vos cotisations récoltées en 2003, le Conservatoire va acquérir un important gîte à chauves-souris situé dans les gorges de la Cère. Adhérer au CREN en 2004 nous permettra peut-être d'acquérir quelques hectares supplémentaires.

Les nouvelles des sites

L'étang de Chabannes

Tarnac - 19

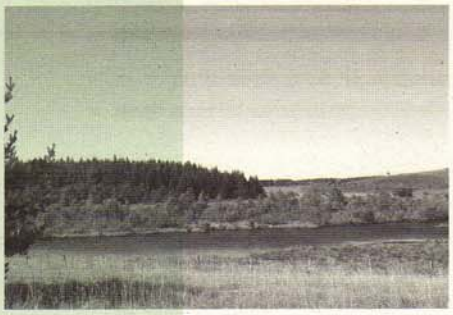

C'est en se rendant du bourg de Saint-Merd-les-Oussines à celui de Tarnac que, après avoir passé le Pont de la Pierre, se dévoile l'étang - du moins ce qu'il en reste - à gauche en contrebas de la route. Il est logé au fond d'un alvéole, une sorte de bassine géologique où s'étend une vaste tourbière. Etang artificiel et tourbière se sont mêlés pour former un des joyaux naturels de notre région. C'est dans ce secteur que l'on peut encore rencontrer de vastes étendues de landes sèches en mosaïque avec plusieurs fonds tourbeux.

L'Homme et la Nature

Cet étang a une origine humaine : il a été aménagé il y a plusieurs siècles, mais sa digue s'est rompue et ce n'est qu'au début des années 80 qu'elle est reconstruite et que l'étang est remis en eau. L'étendue aquatique de 24 hectares va progressivement être colonisée par la végétation de la tourbière qui maintenant occupe la majorité de la surface initialement en eau libre.

On dit même que la tourbière, qui a été inondée lors de la remise en eau, s'est décollée du fond et forme maintenant un radeau flottant.

Les landes sèches qui bordaient le site et qui ont aussi une origine humaine ont été en partie plantées de résineux, les fonds tourbeux voient encore le pied de la vache et l'on remarque à proximité de l'étang un des rares massifs feuillus du secteur : le bois de Chabannes.

La Faune et la Flore

Parmi les tourbières du plateau de Millevaches, celle de Chabannes est d'un très grand intérêt : elle abrite tous les stades d'évolution d'un milieu tourbeux, de l'eau libre à la tourbière haute dégradée. Le radeau flottant sur l'étang est le plus vaste du Limousin et l'on rencontre d'autres milieux comme les landes sèches et les formations forestières âgées feuillues.

Cette diversité d'habitats abrite une faune et une flore riches dont beaucoup d'espèces sont rares : plantes carnivores, lycopodes, busards, insectes...

Le site a été passé au peigne fin par les différentes associations naturalistes du Limousin. Chaque groupe étudié révèle la présence d'espèces rares, voire nouvelles pour la France (cas d'une araignée, voir bulletin n° 30).

Le CREN et l'étang de Chabannes

Pour acquérir cet étang le CREN a bénéficié :

- du concours financier de l'Union Européenne (20%), du Conseil Régional du Limousin (30%), du Conseil Général de la Corrèze (25%) et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne (25%),

- du soutien de la Direction Régionale de l'Environnement qui a officiellement demandé à la SAFER de préempter l'étang pour raison environnementale. C'est la première fois que cette possibilité est utilisée dans notre région.

La suite

Le plan de gestion du site sera rédigé en 2005.

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Lettre de liaison
du Conservatoire Régional des
ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN
n°32/06

Landes de Bramefant

Roussac - 87

Un grand nombre de feuillets du bulletin ont été imprimés depuis la dernière fois où nous nous sommes penchés sur le site de Bramefant (87-Roussac), ce n'est pas pour cela qu'il ne s'y est rien passé, bien au contraire. Quelques rappels : site acquis en 2000 regroupant différents types de landes sénescentes enserrées dans une châtaigneraie dense et une zone humide colonisée par les bouleaux.

Une partie de la lande sèche sénescente a été fauchée à la fin de l'année 2001 et dégagée du reste des rémanents et souches rappelant le passé forestier du site. Cette fauche expérimentale n'a pas permis, après deux années de végétation, le retour à une formation jeune de lande. En effet, la litière très épaisse présente sous une lande âgée, a créé un feutrage, empêchant la germination des bruyères et des ajoncs. Ainsi, le retour à la lande se fait très lentement. Afin d'accélérer la réinstallation de la lande sèche, des zones ont été étrépées (retrait de la litière, mettant le sol à nu, sur quelques centaines de m²), durant l'hiver 2002 - 2003. Sur ces zones, les espèces de la lande sont réapparues très vite en grand nombre laissant présager le retour rapide d'une vraie lande.

Depuis, 2001, la zone humide est réouverte progressivement en limitant les arbres afin de refaire pénétrer la lumière dans ce petit vallon. Le dessouchage des arbres a créé une dizaine de petites mares permettant l'explosion d'une végétation exubérante adaptée aux milieux humides, qui restait discrète du fait du manque de lumière. Parmi toutes ces espèces quatre était inconnues sur le site et elles sont typiques des milieux tourbeux. Ainsi, il est à espérer que la restauration nouvelle de cet hiver nous apportera de bonnes sur-prises au cours de cette année 2004. Actuellement un parc de pâturage est installé sur une partie du site afin de mener une expérience de pâturage équin avec un éleveur local.

En trois années, les travaux de restauration du milieu se sont succédé à un rythme soutenu ; maintenant nous allons passer progressivement à la phase de gestion du site pour laisser la végétation se remettre de toutes ces perturbations.

Mégaphorbiaie de Chamborêt

Chamborêt - 87

L'étude de préfiguration, menée par le Conservatoire dans le cadre du programme Loire nature, avait permis de mettre en évidence des secteurs prioritaires sur lesquels nous souhaitions intervenir pour assurer la pérennité de milieux intéressants pour la biodiversité et aussi pour la ressource en eau.

Après la tourbière de Rebière Nègre et la Lande de Gué, sur la haute vallée de la Vienne (cf. N°31), les "concrétisations" se poursuivent et c'est au tour d'un secteur de marais de la commune de Chamborêt d'intégrer la liste des sites gérés par le CREN ; cela passe ainsi par le biais d'un bail signé le 7 mai avec les propriétaires du site, éleveurs de bovins particulièrement attachés à la préservation de ce patrimoine remarquable.

Sur les 8 hectares, on retrouve des milieux typiques de cette vallée : boisement de saules et d'aulnes, groupements de Phalaris avec aussi quelques plantes plus rares comme la Grande glycérie. Ces lieux très calmes hébergent aussi nombre d'animaux comme la Loutre ou les Pics mar et épeichette. Ils sont le refuge privilégié des très nombreux sangliers dont les "travaux de terrassement" sont parfois spectaculaires ! Il y règne souvent une ambiance assez prenante qui peut évoquer quelque bayou de l'autre côté de l'Atlantique...

Ces ripisylves sont des secteurs dont la protection est considérée comme une priorité, en particulier par les Agences de l'eau, car elles jouent dans certaines circonstances un véritable rôle de stations d'épuration naturelles.

Les projets qui y seront menés en accord avec les propriétaires serviront tout d'abord à approfondir les connaissances afin de mettre en place la gestion la plus adéquate.

Un suivi de l'évolution des boisements selon le protocole mis en place sur divers autres sites du bassin de la Loire sera aussi expérimenté dès cette année.

La sortie de terrain de la réunion de rentrée du Conseil Scientifique du CREN en septembre prochain s'y déroulera.

Soulignons pour terminer le rôle joué par notre ancien administrateur, Jean-Claude Linet, dont les relations amicales avec les propriétaires ont permis la signature de ce bail.

Lettre de liaison
du Conservatoire Régional des
ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN
n°32/06

La vie de l'association

Quelle est votre nature ?

Vincent VAAST

Responsable équipe technique

Quel votre parcours ?

Depuis mon enfance, entre Ternois et Artois (Pas de Calais) jusqu'à mon arrivée au Conservatoire, la route est plutôt longue [1] mais, le hasard n'a pas vraiment compté dans le choix de l'itinéraire.

L'adolescent qui manifestait contre la construction du surgénérateur Super Phœnix n'est pas complètement étranger à l'adulte que je suis devenu.

J'ai d'abord encadré, durant dix ans, des adultes en difficulté dans des travaux sylvicoles, sur une structure de travail protégé [2]. La formation professionnelle aidant [3] (vive le congé de formation !), j'ai ensuite accédé à différents métiers du secteur forestier : formateur auprès d'adultes puis, technicien forestier pour des établissements publics différents - l'ONF (Office National des Forêts) puis un CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière). Cela représente ainsi quelques tranches de vie, dans des régions différentes (6 au total !), avec une petite famille qui s'est adaptée à ce nomadisme d'un genre particulier.

Quel est votre rôle au Conservatoire ?

Depuis mars 2001, je suis responsable de l'équipe technique et des travaux de génie écologique. Plus simplement, mon rôle est de synthétiser les besoins en travaux (restauration et entretien) sur les sites que nous gérons puis, de les mettre en adéquation avec la capacité de travail de l'équipe technique et les moyens matériels mis à sa disposition (ces travaux sont majoritairement réalisés en régie). Mon temps est ainsi partagé entre la préparation, la réalisation et le suivi de ces travaux.

Des objectifs, des espoirs ?

Notre association, comme toutes celles qui œuvrent pour la préservation du patrimoine naturel, remplit une mission d'intérêt et d'utilité publics. La pérennité de ses actions devrait être garantie par un engagement fort de tous les partenaires qui contribuent au financement de ses actions et en premier lieu, les pouvoirs publics. Par son désengagement croissant, notre gouvernement ne semble pas nous accorder beaucoup d'intérêt ; il fragilise ainsi, peu à peu, tout un réseau associatif impliqué depuis des années, dans cette démarche.

Nos actions doivent être confortées et il n'y a aucune raison d'accepter que la protection de notre environnement soit régulièrement reléguée au second plan : saurons-nous nous faire entendre pour sortir de cette impasse ?

(1) le parcours évoqué ci-après n'est pas exhaustif !

(2) un Centre d'Aide par le Travail

(3) un BTS " productions forestières " puis un BTS " Gestion des Espaces Naturels "

Une nouvelle espèce

La Pipistrelle de nathusius

Depuis la publication de l'Atlas des Mammifères sauvages de France (SFEPM, 1984) et de la synthèse de Masson et al. (1996), les données sur la Pipistrelle de Nathusius se sont multipliées en France. L'identification possible à l'aide de détecteurs d'ultrasons (Barataud, 1999), et la pose et le contrôle de nichoirs dans plusieurs régions, expliquent une bonne part des citations récentes.

Déjà découverte à Brugales (Laval-de-Cère - 46) dans la vallée de la Cère (frontalière de la Corrèze et du Lot), le 04 octobre 2002, la Pipistrelle de Nathusius était donc aux portes du Limousin.

Un effort de prospection au cours de l'automne 2003 a permis de la découvrir sur deux sites, bien dans notre région cette fois :

- le 25 septembre à l'Etang des Landes (Lussat - 23), où deux individus chassaient activement au-dessus de l'eau en suivant la rive boisée ;

- le 11 octobre sur la retenue du barrage du Sablier (Argentat - 19), un individu chassait là aussi activement au-dessus de la Dordogne.

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Lettre de liaison du Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN n°32/06

Brèves

Fréquence grenouille

Fréquence grenouille à Chamborêt : samedi 3 avril 2004

Peu de grenouilles, mais bien d'autres choses....

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées sur la place de Chamborêt (87) pour participer à la sortie organisée sur les bords de la Glayeule dans le cadre de l'opération nationale " Fréquence grenouille ".

Guidées par Romuald Dohogne du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, elles ont pu découvrir les habitants des mares et des rigoles d'une très jolie prairie para-tourbeuse caractéristique de cette petite vallée inondable incluse dans le programme " Loire nature " et dans le périmètre du site " Natura 2000 " de la Gartempe (dont elle est un affluent indirect par l'intermédiaire du Vincou).

Tritons palmés et marbrés, larves de grenouilles rousses furent examinés sous toutes leurs coutures, en particulier par les enfants avides de mieux connaître les richesses naturelles de leur commune.

Ensuite, ce furent les épreintes qu'une Loutre avait déposées sur un banc de sable puis 4 Bécassines des marais et un Chevalier cul blanc !

Effectuée sous les deux seules heures de soleil d'un samedi pluvieux, cette promenade aura certainement permis aux participants de prendre encore mieux conscience de la remarquable richesse des milieux humides des bords de la Glayeule.

Fréquence grenouille à la Lande de la Flotte et du Cluzeau : samedi 3 avril 2004

Bilan en demi-teinte pour cette sortie sous une météo printanière capricieuse. Peu, voire très peu de personnes, étaient présentes. Les pluies entrecoupées de timides éclaircies ont-elles découragé le public ?

Toujours est-il que nous avons pu constater la présence de Tritons palmés dans plusieurs mares et de pontes de divers amphibiens : Tritons et Grenouilles. Mais le plus satisfaisant fut de mesurer que les travaux de restauration engagées en 2003 par le Conservatoire avec les BTS GPN du LEGTA de Neuvic avaient porté leurs fruits. Les mares autrefois abandonnées ont été recolonisées...

Adhérer au Conservatoire,
c'est participer à la sauvegarde
du patrimoine naturel limousin.

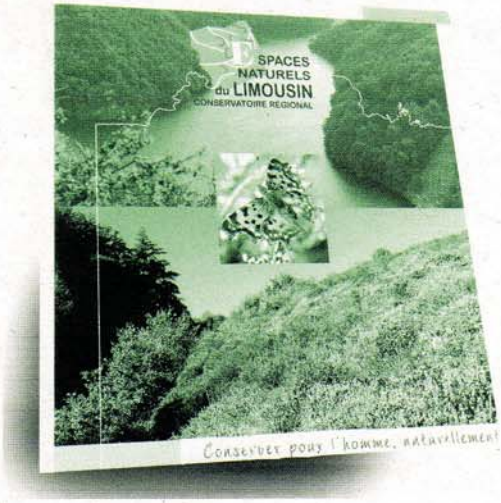

Communes et associations

Vous pouvez soutenir l'action du Conservatoire en Limousin.

*En 2003, ce sont **114 communes** qui adhèrent au Conservatoire, ou qui lui ont confié en gestion des terrains communaux à forte valeur patrimoniale.*
*Ce sont **34 associations** qui, par leur cotisation, soutiennent l'action du Conservatoire.*

Par votre adhésion vous recevrez chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé des actions du Conservatoire.
Vous bénéficierez de services préférentiels.

Montant des adhésions

- ◯ Associations.....50 euros
- ◯ Communes.....35 à 800 euros
  selon le nombre d'habitants.
- ◯ Groupements de Communes.....245 à 630 euros
  selon le nombre de Communes.

Tarifs et modalités d'adhésion:
contactez-nous au 05.55.03.29.07

Le CREN-Limousin est une association créée en 1992 dont la mission est d'étudier, de préserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel de notre région, en étroite concertation avec les acteurs locaux. En Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, le Conservatoire contribue ainsi à la sauvegarde de la biodiversité par la conservation des espaces naturels les plus exceptionnels (tourbières, landes, marais, pelouses calcaires et serpentinicoles, forêts etc.).

Le conseil d'administration est composé de représentants d'associations naturalistes ou environnementales, de chasseurs, de pêcheurs, d'agriculteurs, de forestiers, des collectivités, des membres adhérents individuels et issus du conseil scientifique.

Le conseil scientifique est composé de membres bénévoles choisis pour leurs compétences dans les domaines des sciences de la nature (faune, flore, géologie, gestion des milieux etc.). Il est chargé d'examiner, de valider et de suivre les actions entreprises.

Une équipe de salariés est chargée de coordonner les projets et d'exécuter les travaux d'expertise et de mise en valeur de sites majeurs en Limousin.

Membres individuels

OUI

«Je soutiens l'action du Conservatoire en Limousin»

Je souhaite adhérer au Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN
◯ pour l'année 2004
Je recevrai chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé de ses actions.

◯ renouvellement ◯ nouvel adhérent

Nom .....
Prénom(s) .....
Adresse .....
.....
|_|_|_|_|_| Ville .....

◯ 17 euros *individuel* ◯ 25 euros *couple* ◯ 50 euros ou plus *membre bienfaiteur* ◯ 8,50 euros *étudiant, sans emploi*

Fait
à.....le.....
Signature

ENQUETE FACULTATIVE

Ne renseignez que les lignes qui ne vous semblent pas confidentielles

Téléphone /courrier électronique : .....
.....Profession : .....

◯ Sous réserve d'être disponible, je me porte **volontaire** pour aider au montage ou à la tenue de stands, animer ou encadrer des sorties, organiser des soirées, déplacer les expositions, jeter un oeil sur un site etc. *(Si vous cochez, le Conservatoire vous contactera personnellement pour plus d'information)*

◯ J'autorise le CREN à me contacter comme **personne ressource**, dans le cadre d'activités qui se tiendraient dans la zone géographique de mon domicile. Type de services que je pourrais offrir (ex : inventaires, stationnement véhicule, abri pour casse-croûte, stockage de matériels etc.):
.....

◯ J'autorise le CREN à communiquer **mes coordonnées** à d'autres associations de protection de la nature.

◯ Je peux apporter un **soutien** au CREN dans certains domaines (ex : emballages de colis postaux, saisies informatiques, juridique, rédaction d'articles, photographies etc.). Précisez :
.....

BON à découper ou à recopier et à nous retourner. Merci.

Bilan foncier

Le CREN vient de signer un bail civil sur les ripisylves et mégaphorbiaies de Saulières et Brétignolles (communes de Chamborêt et Vaulry-87) sur une surface de 7ha33a60ca.

En outre une convention portant sur la gestion de la tourbière de la Route élevée sur 6,35 ha (Beaumont du Lac-87) avec EDF et le Syndicat Mixte de Vassivière a également été signée.

Au 1er juin 2004, le CREN assure la gestion de 995,5 ha.

Emploi

Le 1er avril dernier (ce n'est pas un poisson), Monsieur Philippe DELLA VALLE a rejoint l'équipe salariée du Conservatoire pour poursuivre le travail d'animation du site Natura 2000 de la Haute-Vézère en remplacement de Madame Cathy LINET.

Philippe nous vient du Nord-Pas-de-Calais où il assurait, entre autres, pour le compte d'un syndicat mixte, la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral.

Agneau

Merci à tous les adhérents d'avoir répondu aussi nombreux au questionnaire réalisé par les BTS des Vaseix sur la vente des agneaux du Conservatoire.

Nos partenaires privés
pour l'édition de notre lettre en 2004

SERI-GRAVURE DU CENTRE
Z.A.E. le Verdoyer
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05.55.48.49.80

iti communication
conseil et création graphique
Tél. 05 55 04 20 19
Fax 05 55 04 18 50
E-mail welcome@iti-communication.com

SHOP-PHOTO Vidéo
DES IMAGES A VIVRE
5, rue Jules Guesde
87000 LIMOGES
05.55.79.52.86

Le Limousin côté nature

Le revoilà !

Après le succès qu'à connu " le Limousin côté nature ", la réédition est en route. Si vous ne l'avez pas déjà, empressez-vous de le commander au Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin.

Les bénéfices sont intégralement utilisés pour la protection des espaces naturels du Limousin.

Faites passer l'info et aidez-nous à le diffuser !!!

De nouvelles landes et tourbières

protégées sur le site Natura 2000 Haute-Vézère

Sur le site Natura 2000 " Landes et zones humides de la Haute-Vézère ", en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Corrèze, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin participe à la mise en œuvre des Contrats d'Agriculture Durable (ex CTE).

Les CAD sont des contrats de 5 ans signés entre l'Etat et les agriculteurs. Dans le cadre de leur volet " environnement ", certaines mesures encouragent les agriculteurs à préserver les milieux naturels remarquables de leurs exploitations : landes à bruyère, tourbière, parcours à Nard... Moyennant le respect d'un cahier des charges, permettant de maintenir ces milieux dans un bon état de conservation, l'agriculteur perçoit une aide financière annuelle pendant les 5 ans du contrat.

Le Conservatoire se charge des aspects naturalistes et écologiques des projets de Contrat d'Agriculture Durable. En lien avec la Chambre d'Agriculture et l'agriculteur, il définit les milieux rencontrés lors d'un diagnostic de terrain de l'exploitation, il conseille l'exploitant sur la gestion à engager et les mesures agri-environnementales à contractualiser. Sur le site Natura 2000, les mesures proposées bénéficient d'une aide majorée de 20 %.

Fin 2001-début 2002, une première vague de contractualisations, dans le cadre des contrats Territoriaux d'Exploi-tation avait permis de préserver 161 ha de milieux visés par la Directive Habitats (Natura 2000). Le gel des CTE puis la préparation du nouveau dispositif des CAD a stoppé cette dynamique pendant deux ans. Avec la mise en route des CAD, en ce printemps 2004, ce sont 151 ha supplémentaires qui ont fait l'objet d'une contractualisation. Ce sont donc, au total, 312 ha de landes à Bruyère, pelouses à Nard et tourbières qui sont actuellement préservées de façon contractuelle sur le site. De nouveaux dossiers sont en préparation et devraient contribuer à augmenter significativement ce chiffre dans les mois qui viennent.

Lettre de liaison
du Conservatoire Régional des
ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN
n°32/06

Bilan foncier

	NOM - COMMUNE - DEPARTEMENT	Surface maîtrisée	Caractéristiques	Acquisition	Convention	Location
1	Gîte à chiroptères du Moulin du Cher (Sarran, 19)	3,08 ha	Gîtes à Chauves-souris, verger	O		
2	Landes de Marcy (St-Merd-les-Oussines, 19)	37,70 ha	Lande Sèche et tourbeuse			O
3	Landes de la Butte de Frochet (Bussière-Boffy, 87)	25,27 ha	Lande sèche, bois	O	O	
4	RN de la Tourbière des Dauges (St-Léger-la-Montagne, 87)	200,71 ha	Tourbière Landes et bois.	O	O	
5	Landes sdu Cluzeau et de la Flotte (Meuzac, Château-Chervix, 87)	104,64 ha	Pelouses et Landes serpentinicoles		O	
6	Cote Pelée de Chasteaux (Chasteaux, 19)	1,49 ha	Pelouse calcicole		O	
7	Coteau calcaire de Rochas-Couchaud (St-Robert, 19)	10,46 ha	Pelouse calcicole		O	
8	Bois de pente du Saut de la Virolle (Lestard, 19)	5,84 ha	Bois de pente cours d'eau	O		
9	Landes serpentinicoles de Saint-Laurent (La-Roche-l'Abeille, 87)	57,04 ha	Pelouse et lande serpentinicole		O	O
10	Tourbière de Friaulouse (St-Goussaud, 23)	3,99 ha	Lande sèche et tourbeuse	O		
11	Bois de pente de l'Echamel (Laval-sur-Luzège, 19)	7,38 ha	Falaise et bois de pente	O		
12	Tourbière du Petit Moulin (Veyrac, 87)	2,72 ha	Tourbière	O		
13	Mégaphorbiaie et hêtraie de Lissac (St-Merd-les-Oussines, 19)	4,92 ha	Mégaphorbiaie, hêtraie	O		
14	Tourbière et landes des Recours (St-Merd-les-Oussines, 19)	6,72 ha	Tourbière et lande	O		
15	Landes sèches de A la Vue (St-Merd-les-Oussines, 19)	2,48 ha	Lande sèche	O		
16	Prairies du Moulin de Goursolles (Lacelle, Viam, 19)	9,35 ha	Prairie humide		O	
17	Tourbière du Longeyroux (Meymac, 19)	120,51 ha	Tourbière et landes sèches	O		
19	Tourbière de la Ferrière (Davignac, 19)	41,06 ha	Tourbière		O	O
21	Prairies humides du Genévrier (Lussat, 23)	2,02 ha	Prairie humide		O	
22	Etang Neuf (Marais du Brezou) (Lagraulière, 19)	5,25 ha	Etang, roselière et bois humide		O	
23	Falaise des Rouchilloux (Darnets, 19)	4,00 ha	Falaise et bois de pente		O	
25	Jardin de Bardot (Marcillac la Croisille, 19)	0,12 ha	jardin en terrasse			O
26	Bois de pente du Ravin (Soursac, 19)	9,15 ha	Bois de pente	O		
27	Bois de pente du Moulin de Blédou (Serandon, 19)	8,03 ha	Bois de pente et rochers	O		
28	Bois de pente des Impuestous (Hautefage, 19)	10,99 ha	Bois de pente	O		
29	Prairie de Chez Roger (St-Priest-sous-Aixe, 87)	2,77 ha	Prairie humide, mare		O	
30	Prairies humides de la Font du Loup (Champagnac-la-Rivière, 87)	7,08 ha	Prairie et lande humide		O	
31	Lande de la Roubardie (Meuzac, 87)	1,62 ha	Lande tourbeuse	O		
32	Prairies du ruisseau de Vignols (Vignols, 19)	3,33 ha	Prairie humide	O		
33	Etang de Vallégeas (Sauviat sur Viges, 19)	3,91 ha	Etang et bas marais		O	
34	Coteau du Puy Laborie - Peuch Redon (Noailles, 19)	0,70 ha	Coteau calcaire et marais		O	
35	Tourbière et landes d'Ars et du Pont Tord (Pérols-sur-Vézère, 19)	43,33 ha	Tourbière et lande	O		O
36	Lande des Tuileries (St-Bazile, 87)	1,23 ha	Lande tourbeuse	O		
37	Bois du Baracou (Neuvic, 19)	1,63 ha	Bois de pente	O		
38	Tourbière de Négarioux-Malsagne (Peyrelevade, 19)	7,58 ha	Tourbière	O		
39	Tourbière et landes du Pont de la Pierre (St-Merd-les-Oussines, 19)	13,14 ha	Tourbière et lande	O		O
40	Bois de pente de la Vieille Eglise (St-Pantaléon-de-Lapleau, 19)	33,78 ha	Bois de pente	O		
41	Landes de Bramefan (Roussac, 87)	9,18 ha	Lande sèche et tourbeuse, bois	O		
42	Gîte à chiroptères des Tours de Merle (St-Geniez-ô-Merle, 19)	5,00 ha	Gîte à Chauves-Souris		O	
43	Landes sèches et tourbeuse de Giat (Peyrelevade, 19)	15,33 ha	Lande sèche et tourbeuse	O		
44	Marais du Chézeau (Leyrat, 23)	6,93 ha	Marais		O	
45	Landes serpentinicoles des Pierres du Mas (La Porcherie, 87)	22,79 ha	Lande serpentinicole			O
46	Lande tourbeuse du Communal (St-Merd-les-Oussines, 19)	4,21 ha	Tourbière			O
47	Ruisseau de la Gane (Pérols-sur-Vézère, 19)	6,87 ha	Lande sèche et tourbière			O
48	Tourbière de Chante-Ribière (Bersac-sur-Rivalier, 87)	5,98 ha	Tourbière			O
49	Tourbière et étang du Bourdeau (St-Pardoux-Morterolles, 23)	15,20 ha	Etang et tourbière	O		
50	Prairies du Theillaud (Marval, 87)	4,62 ha	Prairie tourbeuse		O	
51	Tourbière de la Naucodie (Bonnefond, 19)	11,74 ha	Tourbière	O		
52	Tourbière de Pioffret (Blond, 87)	4,28 ha	Tourbière		O	
53	Mare des Trois Fétus (Lussat, 23)	0,19 ha	Mare		O	
54	Tourbière de Rebière-Nègre et lande du Gué (Peyrelevade, 19)	28,35 ha	Tourbière et lande sèche			O
55	Tourbière de la Gane des Nouhauts (St-Martin-Château, 23)	26,12 ha	Tourbière		O	
56	Gîtes à chiroptères des viaducs de Vignols (Vignols, 19)	0,00 ha	Gîtes à Chauves-Souris		O	
57	Landes & prairies humides de la Butte à Gaudy (Droux, 87)	8,36 ha	Lande et prairie humide		O	
58	Tourbière de la Route Elevée (Beaumont-du-Lac, 87)	6,35 ha	Etang et Tourbière		O	
59	Mégaphorbiaie de Chamboret (Chamboret, 19)	7,33 ha	Mégaphorbiaie		O	
60	Etang de Chabannes (Tarnac, 19)	33 ha	Etang, tourbière	O		

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Lettre de liaison
du Conservatoire Régional des
ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN
n°32/06

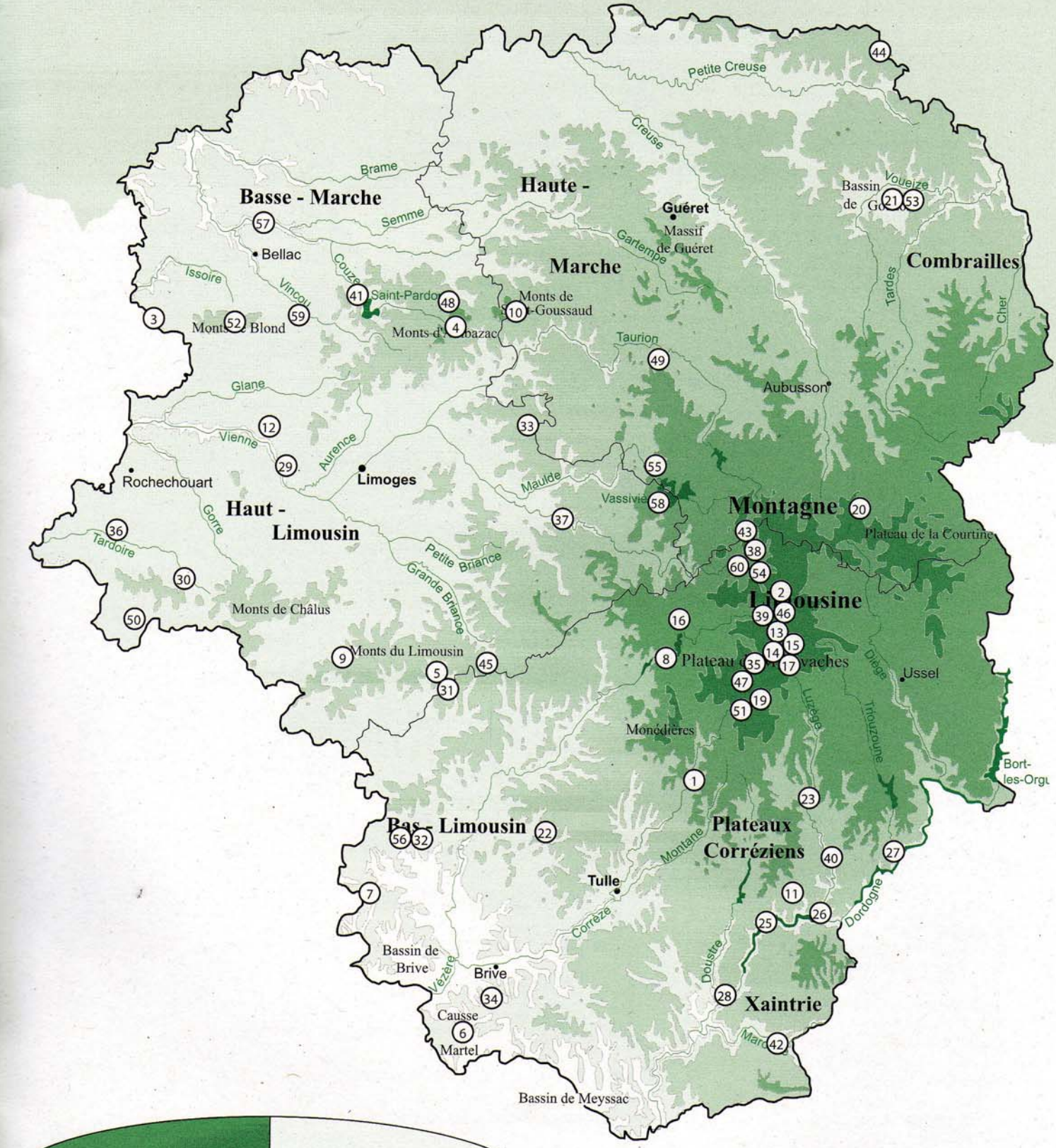
Petite Creuse
Creuse
Brame
Semme
Basse - Marche
Haute -
Marche
Guéret
Massif de Guéret
Gartempe
Bassin de Gouzon
Voueize
Combrailles
Tardes
Cher
Issoire
Vincou
Couze
Saint-Pardoux
Monts de Blond
Monts d'Ambazac
Monts de Saint-Goussaud
Taurion
Aubusson
Glane
Vienne
Aurence
Limoges
Rochechouart
Haut - Limousin
Gorre
Tardoire
Maulde
Vassivière
Montagne
Plateau de la Courtine
Petite Briance
Grande Briance
Monts de Châlus
Limousine
Monts du Limousin
Plateau de Millevaches
Diège
Ussel
Luzège
Triouzoune
Monédières
Bort-les-Orgues
Bas - Limousin
Plateaux Corréziens
Montane
Tulle
Corrèze
Dordogne
Bassin de Brive
Vézère
Brive
Doustre
Xaintrie
Causse
Martel
Marc
Bassin de Meyssac

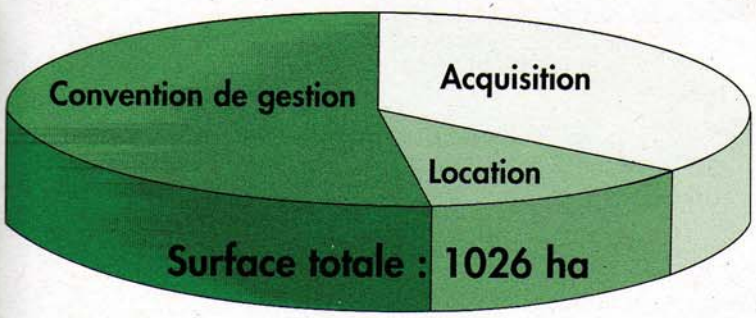
Convention de gestion
Acquisition
Location
Surface totale : 1026 ha

Agenda

Le Conservatoire y sera :

- **3 juillet 2004 : Tourbière de Rebière-Nègre,** journée nationale Loire nature.
  10h00 sortie découverte RV salle de la pêche au camping de Peyrelevade
  20h30 balade contée, RV salle de la pêche au camping de Peyrelevade
- **7 aout 2004 : Davignac,** fête du terroir.
- **28 aout 2004 : Noailles, Vignols et Limoges,** nuit de la Chauve-Souris.
  Pour plus de renseignements : 05 55 03 29 07 ou 05 55 32 43 73 (GMHL)

La SEPOL (Société d'Etude et de Protection des Oiseaux en Limousin) propose régulièrement des sorties. Nous avons repéré quelques sorties sur des communes partenaires du Conservatoire :

Les oiseaux du crépuscule et de la nuit

5 juin 2004 : Tourbière des Dauges. RV 20h30 au prieuré de Sauvagnac.
JC. Langenbach : 05 55 56 37 90

Sortie crépusculaire:

11 juin 2004 : Butte de Frochet - Bussière Boffy (87). RV 20h. A. et C. Doucelin 05 55 02 00 86
13 juin 2004 : Lande de Cinturat - Cieux (87). RV 20h. A. et C. Doucelin 05 55 02 00 86

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

6, ruelle du Theil
87510 SAINT-GENCE
tél. 05 55 03 29 07
Télécopie : 05 55 03 29 30
cren.limousin@wanadoo.fr
www.conservatoirelimousin.com

Association Loi 1901
Président : Maurice ROBERT
Président du CS : Michel BARATAUD
Secrétaire : Emmanuelle DOURDET
Trésorière : Annie-Claude RAYNAUD
Directeur : Pierre SELIQUER

Comité de lecture :
M. BARATAUD M. CRUVEILLIER
C. DOUCELIN D. GRAFEUILLE
M. ROBERT M. et N. VINCENT

Rédaction des articles :
J. BOEUFGRAS, M. BONHOMME
P .DUREPAIRE, S. FOUETILLOU
K. GUERBAA, G. LABIDOIRE
F. LEBLANC, P. SELIQUER
A. SIX, V. VAAST

Crédit photo :
CREN

Directeur de la publication :
P. SELIQUER

Conception graphique et réalisation :
S. FOUETILLOU

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES.
Impression et diffusion à 1200 exemplaires
I.S.S.N. n° 1285 2430

Papier recyclé 100% blanchi sans chlore - Impression

Les Dimanches Nature

de LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT
au Centre Nature La Loutre / 87 VERNEUIL SUR VIENNE - Tél : 05.55.48.07.88

27 juin 2004 : Photographie animalière
De 15h à 17h

11 juillet 2004 : Centre de soin de la faune sauvage
De 15h à 17h

25 juillet 2004 : Le milieu aquatique
De 15h à 17h

8 août 2004 : Les différents milieux du Limousin
De 15h à 17h

28 août 2004 : La nuit de la chauve-souris
De 15h à 17h

12 septembre 2004 : Le jardin côté nature
De 15h à 17h

...et de nombreuses autres sorties toute l'année !
Renseignez-vous.

▪Lettre de liaison réalisée avec la participation financière de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
LIMOUSIN

REGION LIMOUSIN

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin est membre du réseau national des Conservatoires d'Espaces Naturels